



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

LuxLeseTest, LuxMatheTest et FLUX : **des nouveaux tests standardisés** **pour le contexte multilingue du Luxembourg**



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Luxembourg Centre for
Educational Testing (LUCET)



Centre pour le développement
des apprentissages
Grande-Duchesse Maria Teresa

23 avril 2025

LuxLeseTest, LuxMatheTest et FLUX : des nouveaux tests standardisés pour le contexte multilingue du Luxembourg

Le 23 avril 2025, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le Centre pour le développement des apprentissages Grande-Duchesse Maria Teresa (CDA) et l'Université du Luxembourg (UL) ont présenté conjointement les tests standardisés *LuxLeseTest*, *LuxMatheTest* et *FLUX* à l'École nationale de santé Luxembourg (ENSA). La présentation, en présence de S.A.R. le Prince Louis, a été suivie d'une table ronde intitulée « *Diagnostik am Dialog – Perspektive für eng Testbatterie am multilinguale Kontext* ».

Des batteries de tests standardisés pour répondre aux besoins spécifiques des élèves

Pendant plus de quatre ans, l'Université du Luxembourg (UL) et le Centre pour le développement des apprentissages Grande-Duchesse Maria Teresa (CDA) ont travaillé sur le développement de deux batteries de tests. D'une collaboration étroite entre des experts de la recherche et de la pratique découlent les deux tests standardisés suivants :

- *Luxemburger Testbatterie für Lesen und Schreiben im Zyklus 3.1 (LuxLeseTest) - Erfassung von grundlegenden und komplexen Aspekten der Schriftsprache in einem multilingualen Kontext*

L'objectif du *LuxLeseTest* est l'évaluation des aspects élémentaires et des facettes plus complexes de la langue écrite dans un contexte multilingue au cycle 3.1.

- *Luxemburger Testbatterie für Mathematik im Zyklus 3.1 (LuxMatheTest) - Erfassung von Rechen- und basisnumerischen Fertigkeiten in einem multilingualen Kontext*

L'objectif du *LuxMatheTest* est l'évaluation des compétences en calcul et des habiletés numériques de base dans un contexte multilingue au cycle 3.1.

En parallèle, l'UL a réalisé, de sa propre initiative, une troisième batterie de tests, laquelle sera également mise à disposition des acteurs de l'Éducation nationale :

- *Fluide Intelligenz Luxemburg (FLUX) – Test zur Erfassung kognitiver Fähigkeiten im multikulturellen und mehrsprachigen Kontext im Zyklus 3.1*

L'objectif de *FLUX* est l'évaluation des capacités cognitives dans un contexte multiculturel et multilingue au cycle 3.1

L'objectif de ces nouveaux instruments de diagnostic, adaptés au plan d'études et au système éducatif du Luxembourg, est d'optimiser l'identification des troubles spécifiques de l'apprentissage et d'évaluer les capacités cognitives de manière équitable dans le contexte multilingue et multiculturel du Grand-Duché. Le développement de tests adaptés et normés pour la population scolaire

luxembourgeoise s'inscrit dans une vision plus globale de détection plus précoce des besoins spécifiques des enfants afin de favoriser l'inclusion scolaire.

Les tests standardisés sont essentiels pour identifier un trouble d'apprentissage, car ils permettent d'évaluer objectivement les capacités d'un enfant en les comparant à celles d'autres du même âge et avec un profil langagier comparable, aidant ainsi à poser un diagnostic précis et à proposer un accompagnement adapté.

Les batteries de tests *LuxLeseTest* et *LuxMatheTest* évaluent les domaines de la lecture, de l'expression écrite et des mathématiques afin de contribuer de manière ciblée au diagnostic des troubles d'apprentissage dans le domaine de la lecture, écriture et/ou des mathématiques (souvent appelés aussi dyslexie, la dysorthographe et la dyscalculie). La batterie de tests *FLUX* permet d'avoir une compréhension approfondie des capacités cognitives des enfants et contribue ainsi à un diagnostic différentiel. Les trois batteries de tests permettent de déceler les points forts et faibles des enfants.

Ces tests sont destinés aux élèves du cycle 3.1. C'est à cet âge que la majorité des signalements d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage parviennent auprès du CDA, puisque l'alphabetisation prend fin et le programme scolaire se complexifie.

Plus d'équité des chances grâce à des tests adaptés au contexte multilingue

En ce qui concerne l'administration des tests, les trois tests sont destinés aux évaluateurs qualifiés (c.-à-d. psychologues, pédagogues et orthophonistes) des équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques (ESEB) et des centres de compétences. Jusqu'à présent, il s'avérait compliqué de diagnostiquer avec certitude un trouble d'apprentissage chez un enfant. Les spécialistes s'appuyaient sur des tests conçus pour des populations de référence dont la langue première est soit l'allemand, soit le français, sans prendre en compte la diversité linguistique du Luxembourg.

Désormais, les nouvelles normes de référence des tests respectent mieux le profil langagier individuel de chaque enfant. Cela permet (a) un diagnostic plus précis, (b) facilite la distinction entre des difficultés liées au profil langagier de l'élève et celles résultant d'un trouble spécifique de l'apprentissage et (c) favorise une prise en charge ciblée et adaptée aux besoins individuels de l'enfant.

Il s'agit d'une étape historique en faveur d'une plus grande équité des chances pour l'ensemble des élèves en difficulté.

Le rôle crucial de la multitude de langues parlées au Luxembourg

Dans le domaine des troubles spécifiques de l'apprentissage, la langue de test des instruments de diagnostic devrait correspondre à la langue d'enseignement. Cependant, les résultats des Épreuves standardisées (ÉpStan) montrent que les élèves, ne parlant pas le luxembourgeois ou l'allemand à la maison, présentent déjà assez tôt des différences de performance par rapport à leurs camarades.

Alors que les instructions et les tâches du *LuxLeseTest* et *LuxMatheTest* sont en langue allemande (principale langue d'alphabetisation au Luxembourg), elles sont à la fois courtes et simples et il existe la possibilité de changer la langue des instructions de manière standardisée, c'est-à-dire sans falsifier les résultats. En ce qui concerne *FLUX*, il fait appel à des contenus abstraits et des consignes sous forme d'animations. L'objectif était d'assurer que les trois tests soient aussi équitables que possible pour tous les enfants indépendamment de leur profil linguistique.

Les valeurs normatives et comparatives, essentielles pour l'interprétation des résultats, sont ainsi divisées en quatre groupes linguistiques différents :

- enfants parlant luxembourgeois/allemand à la maison ;
- enfants parlant français à la maison ;
- enfants parlant portugais à la maison ;
- enfants parlant une autre langue à la maison.

Pour définir ces groupes linguistiques, des études, élaborées en deux étapes, ont été réalisées par l'UL. Dans une première étape (2021-2022), 632 enfants issus de 46 classes dans 15 écoles (une école par région de l'enseignement fondamental) ont participé ; dans une deuxième étape (2022-2024), 2231 enfants provenant de 151 classes dans 54 écoles (environ quatre par région) ont participé.

Les données collectées ont été anonymisées et comparées avec celles des Épreuves standardisées (ÉpStan), ce qui a permis de valider les contenus des batteries de tests.

Un besoin exprimé déjà en 2016 par les spécialistes en diagnostic

En janvier 2016, le premier forum international sur les troubles des apprentissages, Dysforum, a été organisé à l'initiative de S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa. À la fin de ce forum, il a été constaté qu'il existe un besoin important pour des tests standardisés adaptés au contexte multilingue du Luxembourg.

Avec la création du CDA en 2018, le développement de tels tests a été entamé. Dans un premier projet, initié dès 2018 par la signature d'une convention avec l'UL, un inventaire des tests les plus couramment utilisés dans les régions de l'enseignement fondamental pour évaluer les enfants présentant des soupçons de troubles de l'apprentissage a été réalisé. En complément de cet inventaire, un guide de référence intitulé « *Lernstörungen im multilingualen Kontext : Diagnose und Hilfestellungen* » a été publié.

L'une des conclusions de ce guide de référence soulignait que l'absence de tests adaptés au contexte luxembourgeois compliquait le diagnostic des troubles spécifiques de l'apprentissage. Il est devenu clair que le diagnostic pose de sérieux défis pour les évaluateurs. Il s'est donc avéré crucial pour le Luxembourg de disposer de tests spécifiques, adaptés à son contexte linguistique et ses programmes scolaires. Ainsi, dès novembre 2020, une deuxième convention a été signée avec l'UL, visant à développer les outils nécessaires.

Le diagnostic – un processus complexe, pas une simple enquête

Il est important de comprendre que le diagnostic d'un trouble spécifique de l'apprentissage n'est pas une simple enquête quantitative, mais un vrai processus qualitatif dans lequel interviennent des acteurs de tous les niveaux. La collaboration interdisciplinaire entre les experts de différents niveaux joue un rôle crucial dans l'optimisation du diagnostic. Un diagnostic ne comprend pas seulement des tests standardisés, mais se compose également d'éléments qualitatifs, comme des observations, des analyses des progrès d'apprentissage, un soutien spécifique, des entretiens avec l'entourage de l'élève (parents, intervenants en classes, médecins, etc.) et des évaluations.

L'accompagnement d'un élève en difficulté se fait en plusieurs étapes impliquant de nombreux acteurs. Au niveau de l'école, l'équipe pédagogique (titulaire de classe, I-EBS, etc.) identifie les difficultés et met en place des aides pédagogiques. En cas d'absence de progrès notables, le dossier est transmis au niveau régional (CI, ESEB), où des spécialistes réalisent des évaluations approfondies. En l'absence d'amélioration, la CNI saisit un centre de compétences pour un diagnostic spécialisé. Ce dernier effectue une analyse interdisciplinaire, réalise, le cas échéant, un diagnostic spécialisé et partage les conclusions avec tous les partenaires concernés (parents de l'élève, à la CNI, à l'ESEB, à l'équipe pédagogique, au titulaire de classe et à l'I-EBS).

Une prise en charge individualisée axée sur les besoins spécifiques de l'élève est planifiée et mise en place en étroite collaboration avec les acteurs de tous les niveaux.

Ce qui reste à venir

Afin d'optimiser l'utilisation des nouvelles batteries de tests, le CDA, en collaboration avec l'UL et l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN), organise aux mois de mai et de juin 2025 également des formations continues pour détailler et expliquer les différents sous-tests des batteries *LuxLeseTest* et *LuxMatheTest* et pour assurer et simplifier l'administration et l'interprétation des tests. L'UL organisera également une formation dédiée au test *FLUX* lors de la même période.

Dans le cadre du Projet Alpha, qui prévoit d'introduire le choix d'une alphabétisation en français ou allemand, il pourrait être utile d'envisager le développement de tests standardisés utilisés dans la détection de troubles spécifiques de l'apprentissage en langue française.